

LE LEXIQUE DANS L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE : UN BILAN THÉORIQUE

Adebayo Lukman Adedoyin

Department of Foreign Languages

Faculty of Arts

Obafemi Awolowo University, Ile-Ife, Osun State

Résumé

La langue est un instrument de communication par excellence. L'enseignement du vocabulaire permet aux apprenants de saisir avant tout les actes de communication, la capacité d'utiliser d'une façon créatrice les moyens linguistiques pour satisfaire les besoins de communication. L'apprentissage d'une langue ne consiste pas seulement à maîtriser les structures grammaticales, mais que la connaissance et la capacité d'utiliser le vocabulaire jouent un rôle important dans la production et la compréhension d'une langue. Pour cette raison, l'apprenant d'une langue étrangère doit bien choisir ses éléments lexicaux prioritairement en fonction de leur utilité et de leur disponibilité. Ces éléments doivent être saisis dans un contexte approprié. Dans cette communication, nous avons pour but d'élargir l'horizon du rôle de lexique dans l'apprentissage du français langue étrangère.

Mots clés : lexique, vocabulaire, mot, apprentissage

Introduction

La langue contribue à la mise en œuvre des capacités mentales des êtres humains. L'homme s'en sert pour transmettre un message avec ses pairs pour réaliser le résultat visé, a communication. L'homme, de quelque origine qu'il soit, dépend de la langue pour son existence. Pour lui, la langue est un instrument valable à travers lequel il exprime ses émotions, ses idées, ses sentiments pour satisfaire ses besoins communicationnels. Il communique avec les autres membres de la société dans leur langue maternelle ou dans une langue étrangère. Ceci est possible tout d'abord grâce à l'existence d'un mécanisme biogénétique inné qui leur permet l'acquisition d'une première langue, dite maternelle, dès l'enfance (Chomsky 1965 :67). Plus tard, l'homme utilise ses connaissances du système de sa langue maternelle et les principes d'acquisition de différents savoir-faire cognitifs pour apprendre d'autres langues. Dans les deux cas, apprendre une langue implique l'acquisition d'une certaine compétence quant à l'emploi des mots comme moyen pour faire passer un message, autrement dit, de communiquer.

Ledésir de faire acquérir la compétence communicative à l'apprenant d'une langue étrangère fait partie de la préoccupation d'un enseignant avisé et la recherche du lexique pertinent est au cœur même de l'approche communicative dans l'enseignement des langues vivantes. La maîtrise d'une structure grammaticale

ne suffit donc pas pour avoir une communication efficace car un vocabulaire très limité bloque l'expression et étouffe la motivation. C'est ce qu'explique Celia (2006 :3) lorsqu'elle écrit que

Si parler, c'est dire le monde, son rapport au monde, sa vision du monde, de la réalité, ses émotions, ses peurs... alors un vocabulaire trop limité va provoquer une souffrance par l'impossibilité à se dire et à se positionner.

Dans la même perspective, Owoeye et Tar (2012 :157) citant Saville-Troike (1984) corroborent la place du vocabulaire dans l'apprentissage d'une langue étrangère :

[...] vocabulary knowledge is the single most important area of second language (L2) competence when learning content through that language is the dependent variable; grammatical accuracy is of little importance to student's immediate academic needs [...]

[...] la connaissance du vocabulaire est le seul domaine le plus important de la compétence en deuxième langue (L2) quand le contenu d'apprentissage à travers cette langue est une variable dépendante ; une précision

grammaticale est de peu d'importance quant aux besoins immédiats académiques d'un apprenant.

(Notre traduction).

Bien qu'il soit très important de maîtriser les règles d'une langue pour pouvoir communiquer, il est bien plus primordial d'avoir une connaissance adéquate du vocabulaire de cette langue. Le vocabulaire joue un rôle central dans la production et dans la compréhension d'une langue. C'est face à ce constat que nous avons voulu nous pencher sur le rôle du lexique dans l'apprentissage du français langue étrangère.

Avant de nous lancer dans le sujet proprement dit, nous considérons nécessaire de reconnaître qu'il y a bon nombre de recherches sur l'apprentissage du lexique d'une langue étrangère. Dans la présente communication, nous voulons tout simplement élargir l'horizon des recherches à ce sujet du lexique en nous inspirant de la série de données disponibles sur le sujet pour nous forger une compréhension approfondie du terme 'lexique'. Nous pensons qu'avoir une bonne et correcte compréhension de ce concept établira un fondement solide sur lequel bâtir notre objectif c'est-à-dire l'importance du lexique dans l'apprentissage du français. Pour mieux aborder notre discussion, il nous semble nécessaire de discuter ce que nous entendons par le terme 'lexique'.

Le lexique, qu'est-ce que c'est ?

D'après Bragard, (2007 :1) : Le lexique est

L'ensemble des unités minimales significatives que possède un individu ; que ces unités soient exprimées verbalement (ex. mots produits) ou qu'elles soient comprises (ex. mots compris)

Pour Ajiboye (1995 :16) citant Peytard et Genouvrier, le lexique est :

L'ensemble de tous les mots qui, à un moment donné, sont à la disposition du locuteur. Ce sont les mots qu'il peut, à l'occasion, employer et comprendre.

Le lexique est la somme des vocabulaires utilisés.

Il est composé de tous les mots de différents domaines de l'expérience humaine, représentés en langue.

(<http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/ain/nantua/htm>). On peut dire que c'est le trésor d'une langue donnée parce qu'il renferme tous les mots dont un locuteur a besoin pour la communication orale ou écrite. On peut dire que le lexique aide un apprenant à identifier le registre spécifique à chaque discipline. Le lexique aide dans la mise en texte des pensées et des idées ; il aide à interpréter un discours et à comprendre sa signification. C'est une unité de base qui aide dans le développement et la maîtrise du vocabulaire. Ici nous aimerons mentionner qu'il y a une différence entre le lexique et le vocabulaire. Nous trouvons donc nécessaire d'examiner ce qui constitue une différence entre les deux termes.

Différence entre lexique et vocabulaire

Dans le langage courant, le lexique s'oppose au vocabulaire. Le vocabulaire est une liste exhaustive des mots, une sorte de liste de mots actualisés. C'est l'ensemble des mots employés par un individu ou connus par lui pour exprimer ses idées, ses émotions dans sa vie courante. Or, le lexique est l'ensemble des mots d'une langue et que le dictionnaire n'a jamais complètement rassemblés. Le lexique désigne également la collection des mots employés par un auteur dans ses œuvres, alors que le vocabulaire du même auteur renvoie aux termes qu'il emploie dans l'exercice quotidien de la parole. Précisément, on voit que le vocabulaire désigne l'ensemble des termes disponibles à un individu pour faire passer son message à un moment donné. Le vocabulaire est l'ensemble des mots déjà acquis par un locuteur et qu'il s'exploite au fur et à mesure que la situation de communication le demande. On désignera aussi par vocabulaire des domaines spécifiques de l'expérience. Le vocabulaire de la marine se distingue du vocabulaire de l'école. (<http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/ain/nantua/htm>)

Dans cette perspective d'opposition, on remarque que les mots « lexique » et « vocabulaire » ne sont pas synonymes car le vocabulaire a un sens restreint à l'usage des mots de la langue dont dispose une personne, alors que le lexique s'étend à l'ensemble de tous les mots de la langue que l'ensemble des locuteurs partagent et emploient en communication. Le vocabulaire est donc

l'ensemble des mots disponibles, facilement et correctement employés par un apprenant, ceux qu'il est capable de comprendre (vocabulaire passif) et ceux qu'il est capable de réutiliser dans un acte de parole précis ou dans un énoncé écrit (vocabulaire actif). Bref, le vocabulaire est l'actualisation des mots du lexique alors que le lexique est l'ensemble des mots d'une langue. Mais comme le lexique regroupe les mots d'une langue, ceci nous pousse plus loin de discuter le concept 'mot'.

Le mot : perspective théorique

En linguistique traditionnelle, le 'mot' signifie toute unité minimale significative composée d'un ou de plusieurs phonèmes. On constate qu'en linguistique traditionnelle, la nature d'un mot est historique et empirique. C'est historique parce qu'il change avec le temps, le lieu et les civilisations, ce qui correspond à une manière souvent personnelle et empirique concevoir le problème. On dit que c'est personnel au niveau des groupes et des sociétés et la façon dont des individus voient les choses. C'est empirique parce que le développement n'est pas dans le cadre d'une théorie d'ensemble. Le 'mot' est une unité linguistique ayant deux faces : le signifiant et le signifié. Or le rapport entre le signifiant et le signifié est arbitraire. Par exemple, il n'y a rien dans le mot « *stylo* » qui rappelle la forme, la nature ou la fonction de l'objet qui correspond à ce mot. Alors pour qu'il y ait une bonne compréhension de la forme, de la nature et de la fonction du mot « *stylo* » les utilisateurs du mot doivent partager la même information linguistique. Dans le cas de flexion, « *gentil – gentille, dansent – dansez*, » un mot peut garder sa forme totalement ou partiellement et dans les divers emplois syntagmatiques, il dénote quelque chose de différent. Par exemple, un objet (un substantif) « *danse* », une action (un verbe) « *danser* », une qualité (un adjectif) « *dansante* », une relation (une préposition) « *dans* » ainsi de suite.

En linguistique structurale, le 'mot' est une unité lexicale du vocabulaire général ayant une signification variée, par exemple 'rayon' dans 'Chef de rayon', 'rayon de lune' et 'roue à rayons'. Grâce à l'information apportée par l'un et par l'autre, on note la différence : 'Chef de rayon'

est un directeur d'entreprise, 'rayon de lune' est la lumière de lune et 'roue à rayons' est une roue de voiture avec des rayons. Dans cette perspective en linguistique structurale le sens d'un mot réside dans son rapport avec les autres mots. C'est-à-dire que la linguistique structurale établit les conditions dans lesquelles on peut employer les mots. Alors, ce qui compte en linguistique structurale est la relation entre le mot et les autres éléments de la langue qu'il entretient.

En statistique lexicale, le 'mot' est considéré comme unité de texte inscrite entre deux blancs graphiques et dont chaque occurrence correspond à un nouveau mot. Un élément idiomatique ou figuré qui forme une unité de sens est aussi considéré comme un mot et chaque occurrence égale à un nouveau mot. Par exemple, (dans ce sens), « casser les pieds » « depuis que », « dès lors que » sont des mots aussi bien que les mots flexionnels mais qui renferment le même sens : « parle, parlé, parles, parlant ». Pour la grammaire traditionnelle, « parle, parlé, parles, parlant » sont des formes du mot « parler », mais chaque occurrence de ces mots compte dans la statistique lexicale. Bref, nous pouvons conclure que le 'mot' n'est pas seulement une unité minimale de la langue, il désigne quelque chose de différent.

Cependant, de nombreux textes de linguistique entretiennent malheureusement la confusion, en employant le terme 'mot' indifféremment dans l'un ou l'autre sens. Considérez par exemple, les trois phrases suivantes où le mot 'mot' est diversement interprété.

- i. Je vais te rapporter quelques bons *mots* qu'il nous a sortis. [Réflexion ou remarque intéressante].
- ii. Il a glissé un *mot* sous la porte du professeur. [Court message écrit]
- iii. En informatique, un octet est un *mot* de huit bits. [Séquence d'informations élémentaires]. On note dans les exemples ci-dessus que le terme 'mot' signifie plusieurs choses. On constate jusqu'ici qu'en linguistique, le concept 'mot' est complexe et hétérogène dont les différentes dimensions graphique, phonétique, syntaxique et sémantique coïncident rarement. Nous avons décidé de définir le mot dans cette communication

parce que le terme ‘mot’ est un noyau légendaire dans l’étude de la linguistique.

Le lexique et la grammaire

Le lexique et la grammaire font partie de la description linguistique. On observe alors qu’il existe un consensus sur ce qui constitue l’opposition entre le lexique et la grammaire : la première est caractérisée comme constituant des listes ouvertes alors que la deuxième des listes fermées. Dans cette perspective, nous avons pour tâche de montrer et d’expliquer l’usage que l’on fait des distinctions et des relations entre les deux systèmes.

Marie (2005: http://www.atala.org/c/doc/JE_050312/Lexsynt-Guenot.pdf) citant Kahane (2004) remarque que toutes les grammaires ont les objets qu’elles manipulent (les mots) et que chaque objet a une charge donnée. Nous postulons que l’unité lexicale (le mot), considérée dans sa totalité, ne contient pas toujours les informations sur ses relations avec le reste de l’énoncé. Suivent cette hypothèse, les informations grammaticales (concernant les relations entre les mots d’un énoncé) peuvent être exprimées de manière régulière en fonction d’un ensemble d’informations provenant de domaines différents (morphologie, syntaxe, sémantique, prosodie, pragmatique). Cela signifie que ces ensembles manipulés dans la grammaire ne correspondent pas forcément toujours à des unités “lexicales”, mais peuvent découler des relations plus ou moins fines.

L’interface entre le lexique et la grammaire.

A ce stade nous avançons une définition de ce qui constitue le lexique et la grammaire dans notre paradigme. Selon Marie (2005) : http://www.atala.org/doc/JE_050312/Lexsynt-Guenot.pdf “Le lexique est une unité de mots qui ne contient que des informations intrinsèques, et toutes les informations extrinsèques font l’objet de descriptions grammaticales”. Il est évident que, dans ce cas comme dans les cas précédents, le lexique et la grammaire sont intimement liés et fortement interdépendants ; pourtant l’on tâche de distinguer clairement ce qui est propre à l’un de ce qui est propre à l’autre, puisque les deux ne peuvent être confondus.

Le cadre théorique

Dans notre paradigme descriptif, nous

considérons l’approche de “Construction Grammar” (CG) de Kay & Fillmore (1999), parce qu’elle propose une analyse résolument multi-domaines, non-modulaire et non-compositionnelle, prenant en considération dans des descriptions linguistiques de corpus très fines, des informations relationnelles issues de domaines différents (syntaxe, sémantique, prosodie...) et fondamentalement interagissant. Cette approche est uniquement un modèle de description linguistique, et de ce fait ne contraignent pas le formalisme employé pour sa représentation. Dans ce paradigme CG, nous appelons construction tous les objets décrits, aussi bien lexicaux que grammaticaux, et tous bénéficient donc du même matériel de description. Ces constructions peuvent être considérées comme des “patrons” plus ou moins complexes, plus ou moins généraux, plus ou moins fins, faisant référence à des ensembles de traits caractéristiques pouvant être mixtes, et constituant entre eux un réseau complexe de descriptions linguistiques. En d’autres termes, lexique et grammaire en CG sont deux systèmes, distingués non par leur forme, mais par leur contenu.

Application

1. Exemples de construction syntaxique simple

- a. Il neige.
- b. Il y a de la glace sur la voiture.
- c. Il est marié il y a cinq ans.
- d. Il y a les amis qui partent.
- e. Il y a des étudiants qui comprennent.
- f. Il y a des étudiants qui sont intelligents.

Dans les exemples, nous pouvons décrire la construction formelle correspondant à « *il* » dans (1a) et celle correspondant à « *il y a* » dans (1b) qu’ils ont le même matériel formel, mais que ce qui distingue les deux est que (1a) est une construction décrivant un objet de lexique et (1b) est une construction décrivant un objet de grammaire parce que (1b) contient non seulement des informations lexicales (traits dans la représentation formelle) mais également des informations grammaticales (les propriétés des CG).

Le mot « *il y a* » est considéré ici comme objet grammatical parce que la construction est constituée des éléments qui sont mis en relation les uns avec les autres, et dont les caractéristiques

relationnelles peuvent être plus ou moins contraignantes et impliquent des analyses différentes. Par exemple, « Il y a » dans les exemples (1b), (1e) et (1f) est moins contraignant que celui de (1c) et (1d), puisque dans le premier cas il pourra recevoir des constituants supplémentaires « en » (exemples 2a), (2d), et (2e)) alors que dans le deuxième il ne pourra pas (exemples (2b) et (2c)).

2. Exemple de construction syntaxique composé.

- 2a.* Il y en a ; de la glace sur la voiture.
- b. Il est marié il y en a cinq ans.
- c. Il y en a ; les amis qui partent.
- d.* Il y en a ; des étudiants qui comprennent.
- e.* Il y en a ; des filles elles sont intelligentes.

Suite à cette explication, Benveniste (2000) considère cela comme la preuve de l'existence de deux « Il y a » distincts dont l'un est une construction verbale (2b) et l'autre une construction prépositionnelle (2c).

De la même façon, on peut constater d'autres propriétés qui vont modifier l'analyse de « Il y a » (posant une distinction entre une forme micro-syntaxique – exemple (1e) et une forme macro-syntaxique - exemple (1f)), comme, par exemple le fait, pour le syntagme dont il fait partie, de pouvoir être déplacé ou non.

3. Exemple de construction syntaxique complexe

- a.*qui comprennent, il y a des étudiants.
- b. Là, il y a des filles /il y en a (des filles)

Nous avons étudié ici la forme « Il y a » en tant que construction grammaticale, c'est-à-dire répondant à des caractéristiques de formation, des contraintes portant sur son usage dans la langue et non sur sa forme lexicale. Ici la distinction entre le lexique et la grammaire est basée sur une différenciation de contenu là où le lexique ne contient que des informations intrinsèques et la grammaire des informations extrinsèques. Les deux ne sont pas distinguées par le matériel employé pour les représenter mais uniquement par leur contenu.

Le processus d'apprentissage

Le mot 'apprentissage' généralement signifie 'acquérir' différentes sortes de connaissances et de compétences, du savoir conceptuel (savoir ce qu'une chose veut dire) au

savoir procédural (l'exécution d'une activité donnée). L'apprentissage d'un comportement se fait en observant un modèle et en l'imitant. À force de répétitions, le comportement appris est progressivement piloté par le savoir procédural correspondant. Dans la formation académique, l'apprenant élabore et assimile un savoir qui assure un déroulement correct dans le temps.

Alors, le début de l'apprentissage chez un apprenant est un moment particulièrement critique qui demande de la part de l'enseignant ou du formateur une technique captivante. C'est à l'enseignant de préparer la matière, d'initier les processus et de guider les apprenants sur le chemin de l'acquisition de savoir-faire, d'évaluer les résultats et de reprendre des séquences d'apprentissage jusqu'à l'atteinte des objectifs visés. Pour ce fait, il y a une réflexion constante sur les processus de l'apprentissage chez un apprenant.

Un processus d'apprentissage est ce qui permet d'élaborer ou de transformer une connaissance. Autrement dit, c'est ce qui permet de passer d'un format de connaissance à l'autre.

Selon Steiner www.sbf.admin.ch/.../01528/.../index.html l'acquisition passe par deux processus clés : le processus de construction et le processus de consolidation.

Le processus de construction de savoir qui vise à la compréhension de significations telles qu'elles ressortent de notions ou d'opérations apprises, alors que le processus de consolidation vise la rétention durable de l'appris et l'accès rapide au savoir construit. La consolidation assure l'accessibilité au savoir et elle pose l'indispensable fondement pour l'utilisation ultérieure et le transfert de l'appris, accélérant et facilitant l'apprentissage de nouvelles matières. Le processus de consolidation qui est la mise en application des connaissances acquise à partir d'un concept général, ou d'un savoir-faire à partir d'une méthode générale. Par exemple, tous les mots qui terminent avec « è » sont des les mots féminins en français (on généralise ici à partir d'un cas). C'est un processus que l'homme utilise constamment, et qui le conduit à faire des erreurs.

Les deux processus s'appliquent dans toutes les différentes formes d'apprentissage à

savoir : l'apprentissage conceptuel, l'apprentissage à partir d'un texte, l'apprentissage à l'aide de visualisations, l'apprentissage de séquences d'actions et l'apprentissage d'opérations (résolution de problèmes).

Les méthodes d'apprentissage du lexique

L'apprentissage du lexique trouve son importance dans l'établissement de liens entre le langage, l'expérience et la connaissance du monde. Il favorise donc chez l'apprenant le développement cognitif. L'apprentissage du lexique d'une langue amène les apprenants à disposer d'un capital lexical pour prendre la parole, s'exprimer, comprendre et être compris, communiquer, raconter et décrire les choses.

On distingue le lexique d'une langue de celui d'une autre. Le lexique d'une langue est l'ensemble des mots utilisés dans la langue. En réalité, aucune langue ne possède le même volume du lexique et personne n'a exactement la même connaissance du lexique d'une langue. De ce point de vue, nous considérons la technique d'apprentissage du lexique chez les étudiants pour qui le français n'est pas la langue maternelle. Très souvent, on parle d'apprentissage lorsqu'il existe une interaction entre un individu et le milieu d'enseignement formel. Avec du temps, on note chez cet individu un enrichissement de ses connaissances, par ajout de nouvelles capacités ou par modification de ses capacités antérieures. Ces comportements peuvent se traduire par un ensemble d'activités censées activer le processus d'acquisition.

On dira, par conséquent, que la raison d'être de l'apprentissage est l'acquisition ; car tout apprentissage peut déboucher sur l'acquisition. La raison en est que l'apprentissage et la mémorisation sont étroitement liés à cause du fait d'apprendre, de comprendre le stock des informations, des échanges et des interactions. La mémorisation est donc l'un des techniques d'apprentissage d'une langue surtout une langue étrangère comme c'est le cas du français ici. Quand cette mise en mémoire est réalisée, on parle d'acquisition parce qu'à ce stade l'apprenant est capable de réemployer des mots qu'il a acquis afin de produire des énoncés nouveaux et de comprendre ou de décoder des énoncés nouveaux ou ceux qu'il n'a jamais entendus. L'apprentissage

donc présente plus d'enjeu qu'une simple pratique pédagogique car il trouve ses fondements et ses théories dans les domaines de la psychologie cognitive, de la mémoire, de la linguistique et de la méthodologie. C'est par une combinaison avisée de tous ces facteurs que l'apprentissage peut déboucher sur l'acquisition.

Les formateurs et les chercheurs en langue seconde (L2) cherchent depuis longtemps à identifier les types d'activités qui facilitent le plus l'apprentissage et la rétention du lexique. Appariement (Jiang, 2004; Laufer et Goldstein, 2004; Hulstijn et al, 1996; Nikolova, 2004) http://www.lexutor.ca/cv/bogaards_laufer_2004.pdf suggèrent que la technique forme-sens est l'une des méthodes de base dans l'apprentissage du lexique en deuxième langue. Selon eux, l'enfant qui apprend les mots de sa langue maternelle acquiert en même temps des concepts ; par la suite, forme et sens sont étroitement associés, sinon indissociables. Comme nous savons aussi que l'apprenant qui apprend une langue seconde possède déjà un système linguistique qui lui est propre et bien établi, alors pour l'apprentissage du mot de la deuxième langue chez cet apprenant, l'on note une séparation entre le développement lexical et l'appropriation sémantique dans la langue cible, à la différence de la première langue où forme et sens collaborent. Ceci est d'autant plus le cas que l'apprenant d'une deuxième langue peut rencontrer des mots de cette deuxième langue qui ont une correspondance conceptuelle et une traduction proche en sa première langue, s'appuyant ainsi sur son système sémantique préétabli. Cependant, considérant la différence possible entre la première langue d'un apprenant et la deuxième langue dans la façon d'apparition en forme et en sens, l'apprenant peut procéder à une restructuration sémantique afin d'utiliser correctement les mots de la deuxième langue.

Un autre processus d'apprentissage du lexique est la mémorisation. L'apprenant de la deuxième langue va, tout d'abord, mémoriser la forme d'un mot en deuxième langue en l'associant à un concept ou à une signification dans sa première langue. Selon la conception de Jiang (2004) : 105) http://www.lexutor.ca/cv/bogaards_laufer_2004.pdf, le sens d'un mot est mieux compris à travers

le système sémantique de la langue maternelle. On observe que cette sorte de juxtaposition ou transfert sémantique sur ce qui existe dans la première langue, peut se produire dans la mesure où il y a effectivement un mot ou un concept semblable au sens du mot en deuxième langue. Cette méthode peut conduire à l'utilisation correcte d'un mot dans la deuxième langue. Néanmoins, l'utilisation exacte des locutions idiomatiques en deuxième langue exige que le mot de cette langue ait sa propre identité sémantique. Le moment où l'apprenant prend conscience qu'il n'y a pas de correspondance exacte et qu'il sait la différence entre les locutions idiomatiques dans sa première langue et la deuxième langue, il doit procéder à une restructuration sémantique.

Jaing (2004) http://www.lexutor.ca/cv/bogaards_laufer_2004.pdf#page=116 ajoute que :

Restructuring will successfully take place only when the conflict between the transferred semantic understanding and the understanding obliged by the context is powerful enough to override the transferred meaning, sometimes accompanied by a communication breakdown. However, such contexts may be available for some words, but not others.

On arrive à faire une restructuration avec succès sauf quand le conflit entre la connaissance sémantique transférée et la connaissance obligée par le contexte est assez fort pour tenir compte du sens transféré, parfois accompagné d'une rupture de communication. Cependant, de tels contextes peuvent prêter à certains mots, mais pas aux autres.

(Notre traduction)

Cette prise de conscience conduira l'apprenant à développer une connaissance approfondie en deuxième langue et à comprendre des aspects plus raffinés tels que le sens figuré, la connotation, etc. Mais cette méthode d'acquisition sémantique est un processus lent et demande une pratique continue chez l'apprenant qui veut maîtriser le

sens spécifique des items lexicaux et son usage en deuxième langue.

L'autre processus d'apprentissage du lexique est par la lecture. Krashen (1981), par exemple, explique que c'est la meilleure méthode d'apprentissage. Son hypothèse est basée sur l'input qu'il a fait. Il explique qu'il sera impossible d'apprendre de façon explicite tous les mots nécessaires en L1 et que la seule façon possible sera par l'exposition c'est-à-dire par une lecture approfondie et continue. Nous sommes d'avis alors que la rencontre continue des mots en contexte peut fournir un riche fondement nécessaire pour développer des connaissances approfondies en L2. A ce propos, Hunt et Beglar (2005 :38)

<http://www.u-bunkyo.ac.jp/center/library/image> déclarent ainsi :

Well-elaborated semantic knowledge, which includes developing knowledge of usage, collocations and other lexico-grammatical characteristics, is primarily gained through meeting words in context rather than through explicit instruction.

La connaissance sémantique bien détaillée, y compris le développement de la connaissance de l'usage, des collocations et d'autres caractéristiques lexico-grammaticales est surtout acquise par la rencontre des mots en contexte plutôt que par l'instruction explicite.

(Notre traduction)

Bien que le processus d'apprentissage du lexique par la lecture soit long et ardu, et demande chez les apprenants de lire énormément en deuxième langue, la reconnaissance d'un mot découle plus facilement de sa fréquence d'occurrence dans la langue. Donc, il faut un grand investissement en lecture en langue cible de la part de l'apprenant pour qu'il puisse élargir son champ de vocabulaire.

L'entraînement à l'utilisation de dictionnaires unilingues et bilingues, de glossaires et de thésaurus et de tout autre ouvrage de référence peut également aider l'apprenant à l'acquisition du lexique d'une langue. La consultation de dictionnaire et d'autres manuels selon les besoins au cours des tâches et des activités en deuxième langue augmente le niveau de connaissance du lexique dans la langue.

Effets du lexique antécédent

Dans cette partie nous considérons les effets du lexique antécédent sur l'apprentissage des nouvelles connaissances. Nous remarquons que les connaissances acquises peuvent conduire à faciliter l'apprentissage de nouveaux lexiques. Le lexique antécédent facilite la compréhension et soutient l'activité de mémorisation. Le lexique antécédent influence l'acte d'apprendre dans la mesure où les apprenants construisent les concepts à partir de leur connaissance antérieure (Resnick, Glaserfeld, 1984) <http://www.exploratorium.edu/html>. D'après Ausubel, les connaissances antérieures déterminent la réussite de l'apprentissage et c'est le plus grand facteur déterminant du succès dans un apprentissage. <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/anglais/didalang.html>.

Ce qui découle du raisonnement précédent, c'est que, généralement, l'apprentissage est facilité premièrement du connu à l'inconnu. Le lexique antécédent aide dans la comparaison des expériences ce qui facilite l'apprentissage. Il aide l'apprenant dans la construction des nouveaux mots qu'il n'a jamais vu à travers des comparaisons et des différences dans ses expériences préalables. Ce processus de reconstruction aide l'apprenant dans un apprentissage du lexique. Alors si on ne prend pas en considération la connaissance précédente d'un apprenant, l'apprenant peut avoir des difficultés au

cours de son apprentissage. Pour aider l'apprenant dans l'apprentissage des lexiques nouveaux, l'enseignant doit comprendre le rôle que joue le lexique précédent dans l'apprentissage.

Conclusion

A travers notre étude du lexique dans l'apprentissage du français langue étrangère, on voit que l'apprentissage du lexique est un sine qua non pour les apprenants puisque c'est grâce à lui qu'ils accéderont à la communication efficace. Nous avons remarqué que bon nombre de recherches ont été effectuées sur le problème de la compétence lexicale en langue étrangère mais dans notre recherche, nous avons ressenti le besoin d'élargir l'horizon dans ce domaine du lexique parce que la compétence lexicale, comme nous l'avons remarqué, est un facteur déterminant de la performance verbale d'un apprenant. En effet, l'apprentissage du lexique est plus au moins délaissé ces dernières années au profit de l'acte de la communication. Le lexique est assez mal perçu de la part des enseignants et des apprenants à cause de techniques rébarbatives de son enseignement. Or il nous semble évident que l'apprentissage lexical reste indissociable de tout apprentissage langagier, surtout l'apprentissage des langues étrangères. Il faut donc un mode de présentation du vocabulaire le plus motivant et plus captivant que ce que nous attestons aujourd'hui.

Références

- Ajiboye, T. (1995). "Acquérir le vouloir-dire du lexique : Au-delà du contexte" *Approaches to the study of French Language and Literature*, Department of Modern European Languages, University of Lagos. Pp.16-21
- Alain, P. (2002). *Notions de base en lexicologie* Montréal (Québec). Canada.
- Ausubel, D.P. (1968). "Educational Psychology a Cognitive View". (<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/anglais/didalang.html>. consulté le 30/1/12
- Benveniste, C.B. (2000). *Approches de la langue parlée en français. L'essentiel français*. Ophrys, Paris.
- Bragard, A. (2007). "L'acquisition lexicale". CODE, UCL. Pp. 1-9
- Celia, P. (2006). "Les outils et les stratégies de mémorisation du lexique en cycles d'orientation". Mémoire Professionnel PLC2 anglais, IUFM de Caen, Basse Normandie. Pp. 1-6
- Chomsky, N. (1965). *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Coady, J. (1997). "L2 Vocabulary Acquisition through Extensive Reading" in J. Coady & T. Huckin (eds.) *Second Language Vocabulary Acquisition*. pp. 225-237.
- Eastes, R. (2013). "Processus d'apprentissage, savoirs complexes et traitement de l'information : un modèle théorique à l'usage des praticiens, entre sciences cognitives, didactique et philosophie des

- sciences” <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00904561/document>
- Garfield, C.A. (1986). “Peak Performance” <http://www.ibam.com/pubs/articles/vols3>
- Jiang, N. (2004): *Vocabulary in a Second Language Learning*. <http://www.lexutor/2004.pdf>
- Marie, L. (2005). “Des Constructions à l’interface entre lexique et grammaire” http://www.atala.org/doc/JE_050312/Lexsynt-Guenot.pdf
- Ménard, N. (1983). *Mesure de la richesse lexicale*. Genève-Paris : Slatkine-Champion.
- Owoeye, T. & Tar, M. (2012). “Compétence constructionnelle lexicale des étudiants universitaires nigériens du français langue étrangère : le cas de la suffixation agentive” dans Bariki, I. et al. (eds), *Aspects of Language variation, Acquisition and Use*. Festschrift for Prof. Emmanuel N. Kwofie, Ghana. University of Cape Coast Press. Pp 153-165
- Kay, P. & Fillmore, C.J. (1999). “Grammatical Constructions and Linguistic Generalizations: The what’s X doing Y? in Construction Language, Pp:1–33
- Krashen, S. D. (1981). *Second Language Acquisition and Second Language Learning*, Oxford, Pergamon Press.
- Resnick, & Glaserfeld, (1984). “Learning in Interactive Environments: Prior Knowledge and New Experience” <http://www.exploratorium.edu/ifi/resources/museumeducati/html>
- Sautermeister, C. (1989). “Pour une meilleure compétence lexicale”. *Le français dans le monde*. Août-septembre 1989. Paris : EDICEF. Pp 122-133.
- Steiner, G. “Les processus d’apprentissage” www.sbf.admin.ch/.../01528/index.html
- Takala, S. (1984). *Evaluation of Students’ Knowledge of English Vocabulary in the Finnish Comprehensive School*. University of Jyväskylä.
- Tréville, M. C. & L. Duquette. (1996). *Enseigner le vocabulaire en classe de langue*. Paris : Hachette.
- Wilbert, M. (2002). “Activités pour encourager l’apprentissage actif durant les cours” http://www.polymtl.ca/bap/docs/documents/apprentissage_act

Sitographie

- Hunt & Beglar (2005) <http://www.u-bunkyo.ac.jp/center/library/image>
<http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/ain/nantua/html>